

Pour un humanisme solidaire et pour la construction d'une civilisation de l'Amour, les écoles catholiques s'engagent.

Plus de 550 délégués, venus de 80 pays du monde, ont participé à New York du 5 au 8 juin 2019 au Congrès de l'Office International de l'enseignement catholique. A l'occasion de ce Congrès, ils sont venus aux Nations Unies, à New York, pour exprimer leurs engagements d'assurer davantage l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'un apprentissage tout au long de la vie (ODD4). Ils ont également ajouté à ce engagement celui de promouvoir un « nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète » (Laudato Si).

Le texte qui suit résume les engagements qui seront proposés par l'OIEC aux écoles catholiques du monde pour les années à venir.

1. Pour un nouveau format de l'éducation, adapté aux changements, et fondé dans une culture du dialogue

Les réalités contemporaines du monde obligent les éducateurs à s'adapter sans cesse et à formuler des propositions éducatives innovantes. Parmi les réalités que les écoles catholiques s'engagent à prendre en compte, on peut noter

- le besoin d'une culture du dialogue, entre élèves issus de différentes religions ;
- une éducation à la solidarité en lien avec les situations de grande pauvreté ;
- une éducation au développement durable ;
- une éducation à la paix et aux droits de l'homme.

Ces innovations doivent aider chaque élève et chaque membre de la communauté éducative à devenir un acteur du changement.

2. Pour une identité chrétienne de l'école, fondée dans une racine évangélique

L'école catholique est une école participant au service public de l'éducation dans chaque pays. Son objectif n'est pas de gagner de l'argent, mais de rendre le service de l'éducation pour tous, dans la tradition des grands éducateurs chrétiens qui ont fondé des congrégations engagées dans le service de l'éducation. Parce qu'elle est catholique, elle est un corps d'espérance, fondé par son attachement à vivre et à témoigner de l'Évangile, et en lien avec l'Église locale. Elle doit donc témoigner de cette espérance et s'engager à éduquer chaque élève au sens de sa vie et à la transcendance. Au-delà, il s'agit de reconnaître la nécessité et la poursuite du développement spirituel des adultes. L'école catholique doit former sans relâche les formateurs afin qu'ils puissent promouvoir l'épanouissement humain de tous ceux qui leurs sont confiés.

3. Pour une école inclusive, ouverte à tous et spécialement aux périphéries

Les écoles catholiques, fortement inspirées par le message de l'Évangile, ont la vocation d'offrir le service éducatif pour tous, et spécialement pour les plus pauvres. Elles s'engagent à développer une attention particulière à chacun, et de partir à la rencontre, parfois à contrecourant, de celles et ceux qui sont issus des groupes les plus vulnérables. Elles

s'engagent également à pratiquer l'inclusion et à développer, adapter leurs propres structures éducatives aux besoins des jeunes les plus oubliés, qui vivent dans leur périphérie. L'éducation inclusive touche fondamentalement à la mission de l'école catholique, appelée à offrir un service éducatif complet de qualité, ainsi que l'égalité des chances à tous les enfants et à tous les jeunes du monde. Il y a lieu donc de promouvoir un modèle d'inclusion qui s'engage pour le territoire, l'interculturalité, l'acceptation des différences et l'attention portée à la diversité. Il faut également atteindre les familles par le biais d'itinéraires éducatifs qui accompagnent les parents depuis le préscolaire jusqu'à l'enseignement secondaire.

4. Pour une formation des dirigeants et des maîtres adaptée aux réalités éducatives contemporaines

Partout dans le monde, les écoles catholiques doivent rechercher un engagement autour de la formation des maîtres et des dirigeants, qui prenne en compte l'éducation dans la réalité contemporaine, et qui produise des stratégies de lutte :

- contre l'échec scolaire,
- contre la déscolarisation précoce,
- contre le décrochage scolaire,
- contre la désocialisation des adolescents,
- contre l'analphabétisme,
- contre la violence en milieu scolaire,
- contre le communautarisme au sein de l'établissement.

Les centres de formation et les Universités catholiques doivent travailler sans relâche à la formation de leaders afin qu'ils soient mieux sensibilisés et surtout mieux outillés face à cette responsabilité éducative. Il est proposé que soit renforcé le partage d'expériences entre instituts de formation et universitaires et formateurs des différents pays, et de favoriser la professionnalisation des maîtres et des dirigeants des écoles catholiques.

5. Pour une éducation de qualité, inspirée par l'Évangile et orientée sur la sauvegarde de la Maison commune (*Laudato Si*).

Le monde, notre monde, la Maison commune, est en danger, menacé par de graves dysfonctionnements climatiques et écologiques produits par un développement économique fondé sur une croissance hyperbolique et peu respectueux de la nature et des activités humaines associées. Les Nations unies ont pris des engagements, les ODD. Le Pape François, dans son Encyclique *Laudato Si* nous invite à prendre conscience de cette réalité et à agir de manière responsable pour la sauvegarde de la Maison commune. Les écoles catholiques doivent s'engager sans faille pour soutenir les engagements de la communauté internationale, en développant au sein de chaque école, grande ou petite, des projets éducatifs structurants permettant une éducation de qualité (ODD4) et surtout une prise de conscience de chaque élève qu'il peut devenir un acteur de la sauvegarde de la Maison commune. . Le développement des programmes *I can*, ou *Planet OIEC* au sein de l'OIEC correspond à des débuts de réponse. Ils permettent de mieux élaborer une « éthos » de l'éducation catholique, à travers tous les savoirs disciplinaires, en vue de construire une éthique transdisciplinaire.

L'OIEC pourrait également s'engager sur un programme « arbre vert » pour tous les pays du monde.

6. Pour une présence positive et constructive auprès des organisations internationales

Le droit à l'éducation est un droit de l'homme (article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme). Les écoles catholiques sont représentées, par l'intermédiaire de l'OIEC, au sein du système des Nations unies : ECOSOC (Genève et New York) et UNESCO (Paris). Elles sont également représentées au Conseil de l'Europe. Au sein de ces instances, les représentants de l'OIEC agissent en lien avec l'OIDEL, pour soutenir la liberté de l'enseignement d'une part, et pour la défendre, en lien avec d'autres ONG, le droit à l'éducation pour tous d'autre part. Aujourd'hui, la communauté internationale est engagée par un programme Education 2030, que l'OIEC soutient. Il appartient donc aux écoles catholiques du monde de mieux connaître ce programme et de contribuer davantage au débat sur la formulation des indicateurs d'une éducation de qualité d'une part (ODD4), et des politiques éducatives des Etats d'autre part. L'OIEC s'engage à tout mettre en œuvre pour aider le Forum de Rome dans ce travail de structuration de la représentation des organisations catholiques au sein des organisations internationales.

7. Pour la conception d'outils et de ressources adaptés à l'objectif de préservation de la Maison Commune inspirés par *Laudato Si*

L'éducation n'est pas qu'une affaire de principe. Elle repose également sur la production de méthodes, d'outils, et d'édition, au service des objectifs innovants de l'éducation. Les écoles catholiques, compte-tenu de leur responsabilité prophétique quant à l'éducation pour la préservation de la Maison Commune, doivent contribuer à l'expérimentation et à la diffusion de méthodes pédagogiques nouvelles. Elles peuvent le faire avec l'aide des Universités, des congrégations, des centres de recherche pédagogiques, des éditeurs de livres scolaires ou de logiciels

8. Pour un travail en réseau, de l'éducation formelle autour de la protection de l'enfant.

L'éducation catholique doit être pensée au-delà de l'école. A l'appel du Pape François elle doit rejoindre les jeunes dans leur milieu de vie . En effet, plus de plus de 265 millions d'enfants ne sont actuellement pas scolarisés et 22% d'entre eux (soit 60 millions d'élèves) sont en âge de fréquenter l'école primaire. Ils sont issus des groupes les plus vulnérables, et demeurent exclus chaque année du système scolaire. S'il n'est malheureusement pas possible d'imaginer pouvoir proposer une solution immédiate à tous ces enfants, il est néanmoins indispensable de soutenir les efforts des organisations et des congrégations qui s'engagent sur le terrain pour la protection des enfants. Lorsque des enfants sont en grand danger (mineurs isolés, enfants soldats, réfugiés, travail des enfants, esclavage, prostitution, etc), l'école catholique doit demeurer préoccupée et mobilisée pour proposer des solutions. Elle se met davantage en réseau avec les organisations et les congrégations qui agissent dans la sphère de l'éducation non formelle. Les écoles catholiques sont donc appelées à travailler dans des processus

d'inclusion au-delà de l'école, dans un contexte de mobilité et de grande exclusion dans les projets extrascolaires non formels. Il est indispensable d'intégrer le formel et le non formel. Pour relier le formel et le non formel, il est nécessaire de travailler en réseau et de changer de vision dans nos propositions d'action sociale des centres afin de rendre nos écoles plus inclusives. Chaque école peut générer des projets locaux, nationaux et internationaux dans lesquels sont reliés éducation formelle et non formelle, afin d'élargir la vision d'une éducation au service de la transformation sociale de nos élèves, de nos enseignants et donc de nos familles.

Au-delà, il s'agit de favoriser une culture de la rencontre et du dialogue, mais aussi de la conversion, à travers les voyages, la technologie, la compréhension mutuelle et l'attention portée à l'expérience de la pauvreté. Il convient de continuer à sensibiliser les élèves et leurs familles aux violations des droits de l'homme dans le monde d'une manière adaptée à leur âge, afin qu'ils puissent comprendre comment leurs actions peuvent contribuer à créer un monde meilleur.

9. Défis de la protection de l'enfance et de la lutte contre toutes les formes de maltraitance

L'Église traverse aujourd'hui une période difficile liée aux scandales liés à la pédophilie. L'école catholique doit se montrer particulièrement vigilante quant à la protection des enfants contre toute forme d'atteintes ou d'abus, qu'elle ne peut tolérer ou dissimuler en aucun cas si elle souhaite rester exemplaire. Au-delà des seuls abus sexuels, elle doit promouvoir dans chaque pays, pour chaque école, des outils de prévention et protection des mineurs, comme des guidelines, des standards de protection, des outils de formation adaptés des maîtres et une procédure de recrutement des maîtres qui soit performante. Elle doit également éduquer les jeunes à une sexualité humaine.